

Image not found or type unknown



FAUX USAGE DE FAUX ADMINISTRATIF

Par **bidounga37**, le **16/01/2012** à **20:02**

bonjour,

mon mari c est fait arreter avec un permis de conduire congolais ou il est d origine .
apres l' enquete il s on dit que c etait un faux usage de faux administratif
je voudrais savoir qu est ce qu il risque au minimum
sachant qu il a une carte de sejour temporaire renuveler tout les tois mois .merci d avance